



EchoGéo

11 | 2010
Madagascar

Introduction

Alexis Sierra



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/echogeo/11718>

DOI : [10.4000/echogeo.11718](https://doi.org/10.4000/echogeo.11718)

ISSN : 1963-1197

Éditeur

Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586)

Référence électronique

Alexis Sierra, « Introduction », *EchoGéo* [En ligne], 11 | 2010, mis en ligne le 24 février 2010, consulté le 31 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/11718> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.11718>

Ce document a été généré automatiquement le 31 juillet 2021.

EchoGéo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND)

Introduction

Alexis Sierra

- 1 Les géographes et la région ? Une simple question qui soulève des enjeux épistémologiques, politiques et professionnels. La région est une notion qui correspond à un échelon, à un niveau d'analyse, à un cadre et donc un découpage de l'espace. Elle correspond enfin à un territoire. Les Régions sont également des collectivités territoriales, des acteurs incontournables de l'aménagement et du développement économique dans le cadre des lois de décentralisation. Espace d'expression de la citoyenneté, les Régions sont également devenues avec la construction européenne, le niveau d'approche statistique (la « Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques » (NUTS) de niveau 2), le cadre de réflexion et l'échelon d'expression des politiques communautaires. L'existence de ces territoires soulève des questionnements géographiques essentiels : quels sont les découpages régionaux pertinents ? Comment s'articulent les territoires régionaux avec les autres échelles d'expression de la citoyenneté ? Sur quelles représentations spatiales des régions et sur quels savoirs géographiques prennent appui les décideurs ? En conséquence, quelle géographie est-elle mobilisée par et pour les Régions ? Cette pratique relève-t-elle des géographes eux-mêmes ou d'autres professionnels qui, comme le soulevait Yves Lacoste, pratiquent la géographie sans en avoir l'étiquette ? Quand ils sont présents en tant que tels, quel rôle ont les géographes auprès de ces collectivités territoriales ?
- 2 Après les élections européennes de juin 2009 et à l'approche des élections régionales de mars 2010, nous avons décidé d'interroger deux praticiens de la géographie, l'un auprès de la Commission Européenne, l'autre auprès de la Région Ile-de-France.
- 3 Le parcours de Jean-François Drevet, responsable de la prospective à la Direction de la Politique régionale de l'Union Européenne, montre combien la géographie est un savoir stratégique pour la construction européenne. Alors que l'aménagement du territoire n'est pas une compétence explicite de l'Union Européenne, la Commission Européenne a développé un savoir géographique sur les régions. En effet, la création d'un espace européen sans frontières internes a conduit les dirigeants à mettre en place des outils, d'une part, pour traiter les espaces frontaliers, d'autre part, pour faire face à l'ouverture à la concurrence de territoires inégalement développés. Faciliter les

échanges frontaliers s'est doublé, pour les tenants d'une Europe politique, de la nécessité de développer les coopérations interrégionales et transfrontalières. Le but est de rendre concret, effectif, la construction européenne en réduisant les coupures du territoire. Les contraintes de la crise économique et les élargissements successifs, en particulier vers les pays méditerranéens et orientaux, ont conduit à penser des instruments de redistribution qui permettent aux régions les plus vulnérables de s'équiper, d'appliquer les normes européennes et de transformer leurs économies. Dans le sillon d'une « géographie impliquée » (Beaujeu-Garnier), Jean-François Drevet a ainsi mis sa formation géographique au service de l'aménagement du territoire, d'abord au sein des institutions françaises puis communautaires, pour penser le devenir des régions dans un cadre européen.

- 4 C'est précisément l'aménagement du territoire qui identifie une géographie appliquée au sein de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France. Jean-Pierre Palisse, géographe-urbaniste, montre qu'une grande diversité de savoirs géographiques est mobilisée pour l'aide à la décision. Les Régions françaises, à la suite des lois de décentralisation de 1982-1983, ont reçu une très forte compétence en matière d'aménagement du territoire. Elle a été renforcée par les lois de décentralisation ultérieure. La décision du Conseil Régional d'établir un nouveau Schéma Directeur (SDRIF) de développement et d'aménagement régional, remplaçant celui de 1994, a conduit à de nombreuses études géographiques. En effet, agir sur le territoire régional, dans tous les domaines pris en charge par les politiques publiques implique aussi bien un traitement cartographique quantitatif de l'existant qu'un « penser l'espace » qui serve à orienter le développement régional. Pour ces raisons, la présence de géographes, reconnus comme tels et particulièrement spécialisés dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme, y apparaît plus directement présente qu'à la commission européenne.
- 5 Dans les deux cas cependant, la production cartographique semble à la fois très prisée par les responsables politiques et délicate à manier. Les cartes offrent une lecture rapide et permettent aux élus de mieux saisir l'organisation et les dynamiques du territoire. Les cartes permettent de diffuser largement, vers les citoyens et par différents canaux (media, atlas, site web, interventions publiques), une connaissance de la Région et donc de renforcer l'adhésion à une construction territoriale récente. Cette conséquence indirecte de la production cartographique se retrouve également au niveau européen.
- 6 A travers ces deux témoignages et ces deux analyses, c'est la finalité de la discipline elle-même qui est posée. Les géographes ont depuis les origines de la géographie été en relation avec les pouvoirs et les institutions politiques. Depuis les cités grecques jusqu'aux Etats contemporains, la puissance publique a eu besoin de connaître le territoire des sociétés. En retour, les préoccupations sociales et politiques ont influencé le travail du géographe, stimulé les découvertes, motivé des enquêtes et des travaux cartographiques. En France, l'aménagement du territoire a eu, et continue d'avoir, ce rôle catalyseur, en particulier après la seconde guerre mondiale. Toute une génération de géographes comme Jacqueline Beaujeu-Garnier, Bernard Kayser, Michel Rochefort a développé une géographie appliquée servant l'aménagement du territoire à l'échelle nationale, régionale et locale (en particulier urbaine). La construction européenne renforce cette trajectoire en renouvelant l'analyse géographique. En effet, cette construction géopolitique oblige les aménageurs à intégrer un niveau d'analyse

supplémentaire, et à penser de nouvelles articulations, horizontales, entre territoires et, verticales, entre échelons de la prise de décision. Ce savoir-penser l'échelle européenne, évident pour les institutions communautaires est également une réalité pour les instituts d'aménagement régionaux qui, comme en Ile-de-France, doivent penser son développement à la fois comme une région nationale et comme une région européenne.

- 7 Nous remercions nos deux interlocuteurs pour le temps qu'ils ont consacré à ces entretiens et pour la passion qu'ils montrent à faire vivre la géographie dans les instances d'aide à la décision.